

GROUPE FLO

PARIS

Paris, le 7 juin 2011

Assemblée Générale des Actionnaires de Groupe Flo

Dividende fixé à 0,12 euro par action

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de Groupe Flo s'est tenue le 10 mai 2011 sous la présidence de Monsieur Gilles Samyn, Président du Conseil d'Administration, et de Monsieur Dominique Giraudier, Directeur Général.

Le texte des résolutions présentées à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire a été adopté par les actionnaires.

Le dividende, fixé à 0,12 euro par action, sera mis en paiement le 17 juin 2011.

Le droit à ce dividende sera détaché de l'action le 14 juin et mis en paiement en espèces à compter du 17 juin sur les positions arrêtées le 16 juin au soir.

Contact :

Groupe Flo : Sonia Chenin

01 41 92 30 08